



MARCHÉ DE L'ART ET NFT

JOURNÉES DE FORMATION À DISTANCE OU EN PRÉSENTIEL

dates : sessions tous les mois en 2024

horaires : de 9h à 17h

enseignements :

masterclassworkshopculture@gmail.com

PUBLIC VISÉ PRÉ REQUIS

- artistes plasticiens toutes disciplines
- scénographes
- galeries
- vidéastes
- photographes
- auteurs (trices)
- graphistes
- illustrateurs(trices)
- pas de pré requis pour cette formation

FORMATRICE

Caroline Petit Schirman est juriste en droit de la propriété intellectuelle, contrats de la culture, intervenante régulière auprès des Musées, Directions des affaires culturelles, conservateurs du patrimoine, Médiathèques, Salles de spectacles et Opéras. Ancienne attachée juridique du Centre Pompidou et fondatrice d'une galerie d'art contemporain dans le Marais à Paris. Autrice de plusieurs ouvrages sur le marché de l'art et articles sur l'exposition et professeur auprès de MBA internationaux en droit et marché de l'art.

OBJECTIFS ET MÉTHODE

- comprendre le marché des NFT et le lien avec ses créations
- comprendre les blockchains, les plateformes et la cryptomonnaie
- créer son premier NFT
- test de positionnement envoyé avant la formation
- exposé des situations individuelles
- workshops et accompagnement

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- délai de réponse de l'organisme suivant demande 3 jours ouvrés
- délai de réponse de l'OPCO pour financement (15 jours environ)
- formation donnée à distance et aménageable sur la durée pour un public empêché, accompagnement personnalisé sur demande.(prise en compte pédagogique et matérielle) possibilité de faire la formation dans l'atelier de l'artiste-auteur.

JOUR 1 ET 2 : ÉTAT DES LIEUX DES NFT ET MARKET PLACE

- état des lieux du marché (physique et en ligne) (géographique, typologique et prix des oeuvres) (chiffre d'affaires différencié et production)
- description des nft (terminologie des NFT, (blockchain, crypto et smart contrats, plateforme) * **Nouveautés légales 2024**

- choix esthétique des nft et cible
- description des plateformes
- description du metavers
- description des blockchain, gas fees, royalties
- état des lieux du marché des nft

Attention, pour cette formation, il est obligatoire de détenir une pièce d'identité ou un passeport à jour.

Des conditions générales seront également à approuver préalablement à la formation.

*Non fungible token (jeton non fongible)

JOUR 3 : MISE EN PLACE DES NFT

- Mise en place et accompagnement du nft
- - Choix de la blockchain/marketplace
- - Comment créer un compte sur une marketplace ?
- - Comment créer un wallet ? Comment acheter des crypto monnaies ?
- - Comment créer un NFT ?
- - Comment vendre ?
- stratégie marketing
- Prix, nombre d'éditions, récurrence, communication sur les réseaux sociaux...
- Sensibilisation sur la sécurisation du wallet
- prévention des risques
- législation des NFT
- fiscalité de l'achat revente du nft
- cgV